

# [ CHARTE RSE ]

## [ C' CIN ]

## **Nous demandons à chaque collaborateur de prendre connaissance de cette charte, de se l'approprier et de la faire vivre.**

C'Chartres Innovations Numériques assure le déploiement d'infrastructures permettant l'accès au très haut débit sur le territoire (Fibre Optique - FTTH-FTTO). Posséder notre propre réseau nous permet d'offrir à nos clients différents services télécoms tels que : Téléphonie, hébergement dans notre propre Data Center, WIFI ...

Consciente de ses responsabilités, C'CIN est officiellement labellisée LUCIE 26000. Ce label est attribué pour 3 ans, il permet de valoriser des démarches en matière de développement durable.

C'CIN s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions, et actions. Ces engagements éthiques concernent le respect des droits humains et des réglementations qui nous sont applicables en ayant comme critère de décision tout ce qui peut être important pour l'évolution de notre environnement.

Ces engagements sont réunis, ici dans la **charte RSE**.

Cette politique RSE permet notamment à C'CIN de réduire son impact environnemental, d'améliorer ses relations avec ses parties prenantes et de développer une politique de ressources humaines meilleure permettant à chaque collaborateur d'évoluer et de s'épanouir en cohésion avec les valeurs du collectif.

La Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale s'articule donc sur **3 piliers** :

- 1. Social**
- 2. Economique**
- 3. Environnemental**



## NOS VALEURS

-  Entreprise publique locale autonome financièrement
-  Il n'y a pas de petit client
-  Intégrité
-  Enthousiasme / Adaptabilité / Convivialité
-  Culture de la formation, de l'alternance, du transfert de compétence
-  Esprit de service / Expertise forte
-  Innovation
-  Esprit combatif



## NOS ENGAGEMENTS

### ENGAGEMENT SOCIAL

Nous sommes soucieux de garantir des conditions de travail épanouissantes à chacun par la mise à disposition d'un environnement et d'équipements de travail de qualité, respectant le plus possible les normes de Développement Durable.

Chez C'CIN nous nous engageons à :

- ✓ **Respecter l'opinion des personnes**
- ✓ **Lutter contre toute forme de discrimination** sexiste, de rémunération, de carrière.
- ✓ **Favoriser la montée en compétence** des collaborateurs en construisant un plan de développement des compétences adapté à leurs besoins et à celui de C'CIN. Par ailleurs, C'CIN accueille chaque année des étudiants (stage de 3ème aux études supérieures) en stage ainsi que des apprentis en alternance.
- ✓ **Lutter contre toute forme de harcèlement**, notamment sexuel et moral.
- ✓ **Promouvoir le bien-être au travail**
- ✓ **Respecter le droit à la déconnexion**
- ✓ **Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap**
- ✓ N'avoir recours ni au travail forcé ou obligatoire, ni au travail illégal, ni au travail des enfants et adolescents.
- ✓ Respecter le code du travail tel qu'il s'impose à nous.

## + Avantages et services aux salariés : C'CIN a mis en place des avantages et services à destination de ses salariés



**Mutuelle & Prévoyance** prises en charge en partie par l'entreprise



**Accord sur la durée du temps de travail et le Télétravail. Accord sur le Compte Epargne Temps et l'Epargne Salariale**



**Choix entre Titres restaurants papier ou carte**



Des **déjeuners d'équipes** organisés régulièrement et offerts par l'entreprise.

## ENGAGEMENT ECONOMIQUE



**Encourager l'innovation interne** : C'CIN encourage le développement et la prise d'initiative en permettant à chacun de ses collaborateurs, indépendamment de son pôle, de proposer et de réaliser des projets visant à améliorer les services de CMIN.



**Dynamiser l'innovation locale** : C'CIN s'engage à prendre part à la vie locale. Elle participe à des événements locaux, entre en contact avec des entreprises et associations locales. C'CIN s'engage à investir dans différentes zones du territoire afin de développer ses services liés à son métier ainsi que celles des parties prenantes avec lesquelles il existe un lien direct ou non.

Les métiers de nos collaborateurs dans le monde numérique sont en perpétuelle évolution, nous nous devons de remettre en cause régulièrement nos outils, nos pratiques afin d'être plus performant et écoresponsable. Nous choisissons, chaque fois que c'est possible, des solutions et/ou produits français.

Une démarche « d'écoconception » sur une partie de notre matériel est en cours de mise en œuvre au sein de nos équipes internes : le but est de donner une seconde vie au matériel électronique restitué par nos clients et ainsi proposer une offre de matériel reconditionné.

Notre politique Achats se veut « responsable » en sélectionnant des produits ayant des valeurs énergétiques élevées, respectueux le plus possible de l'environnement en particulier dans leur consommation d'énergie, leur recyclabilité et leur durée de vie.

Ceci concerne tout particulièrement nos serveurs, nos écrans, notre téléphonie mobile...

Nous demandons à nos sous-traitants et partenaires de partager les règles déontologiques et les principes de développement durable décrits dans la présente charte.

## ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- 1) *Consommation responsable* :** C'CIN s'engage à limiter ses déchets (utilisation de gourdes en verre par exemple) ou ses déplacements (covoiturage favorisé, forfait mobilités durables). Les éclairages sont systématiquement éteints en dehors des heures d'ouverture des locaux et les ordinateurs des collaborateurs sont tous éteints le soir.

- 2) *Minimiser son impact environnemental* :** C’CIN s’engage notamment à favoriser les impressions éco-responsable (imprimer que si nécessaire, favoriser le noir et blanc et le recto verso).
  
- 3) *Tri des déchets* :** C’CIN s’engage à pratiquer le tri en utilisant les poubelles mises à disposition par la collectivité au sein de notre zone de travail (verre, gros cartons). C’CIN s’engage, chaque fin d’année à faire retraiter ses déchets D3E, par une société spécialisée.
  
- 4) *Dématérialisation* :** C’CIN s’engage à favoriser la dématérialisation pour l’envoi de ses factures ou contrats clients et à favoriser la signature électronique, notamment pour les documents commerciaux, contrats, correspondances ...
  
- 5) *Circulation* :** C’CIN favorise une flotte de véhicules non polluantes : 4 Véhicules électriques et 13 Micro hybride.

### Nos clients et fournisseurs :

Dans nos relations avec les clients, quelle que soit leur renommée, nous souhaitons que soient mises en œuvre par tout collaborateur de CMIN des relations de confiance et de respect.

Nous veillons à la satisfaction de nos clients en les écoutant régulièrement quant aux évolutions de leurs besoins, à l’apparition de nouvelles demandes et en étant proactif en leur proposant de nouvelles compétences et solutions numériques.

Toute remarque, commentaire énonçant une insatisfaction, une attente non satisfaite ou un propos déplacé de la part d’un client doivent être remontés à la hiérarchie afin d’y remédier dans la plus grande transparence. C’est notre source d’amélioration continue et la garantie de notre crédibilité.



## TRANSPARENCE

C’CIN s’engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d’ouverture sur les questions qui leur sont liées.

Les actionnaires, les collaborateurs, les clients et partenaires reçoivent une information fiable, transparente et véritable.



## ETHIQUE

**L’éthique est au centre des relations d’affaires de C’CIN.** C’CIN s’engage à lutter contre la corruption et le trafic d’influence.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de C’CIN et qui pourraient nuire à la société. Tout conflit d’intérêt doit être révélé à la direction et aux ressources humaines.

C’CIN veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s’engagent dans une démarche éthique et souhaite qu’ils respectent également les principes de la présente charte.



## CONFIDENTIALITE

C’CIN s’engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs, des clients et autres parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d’un tiers.

C’est dans cette optique de confidentialité et de sécurité que C’CIN est certifié ISO 27001 ainsi que Hébergeur de données de Santé (HDS).



Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles). Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à C'CIN reste strictement confidentielle.



## RGPD

C'CIN se conforme activement à l'ensemble des règles et exigences de la RGPD, sous le contrôle du Délégué à la Protection des Données de C'CIN.



## CONCURRENCE

C'CIN s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.



## ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

Depuis longtemps, C'CIN privilégie au maximum le choix de ses fournisseurs sur des critères de développement durable. Par ailleurs, C'CIN respecte les conditions de paiement de ses fournisseurs. C'CIN s'efforce également de réduire les risques de dépendance des fournisseurs.

CHARTRES métropole innovations numériques  
SAEML au capital de 9 000 0000 €  
Place des Halles - 28000 CHARTRES  
Tel: 02 34 40 10 00 - Fax: 02 34 40 01 69  
courrier@cmln.fr  
RCS Chartres 815 389 401